



## **Sécurité aux abords des écoles**

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**

Madame, Monsieur,

Dans la rue, l'enfant est particulièrement vulnérable. En raison de sa petite taille, il peut se retrouver dissimulé, aux yeux des usagers de la route, par des véhicules en stationnement.

En outre, l'enfant ne dispose ni du même champ visuel, ni de la même conscience de son environnement que l'adulte (difficulté à évaluer les distances, à distinguer la vitesse des véhicules, incapacité à identifier les signaux sonores du danger, etc...).

Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité routière aux abords des écoles, la signalisation routière a été mise en place pour la sécurité de tous.

**Certains parents se permettent de s'arrêter (« juste pour une minute !») ou de stationner le long du trottoir longeant l'école élémentaire malgré les bandes jaunes et les panneaux de signalisation. Pour l'école maternelle, des parents stationnent de façon anarchique.**

Comme ce n'est pas le cas pour toutes les écoles, nous avons la chance d'avoir **une grande esplanade comportant des places de stationnement à proximité** de ces établissements scolaires. **Je me permets donc de faire appel à votre civisme en vous garant sur ces emplacements et en respectant les portails d'entrée des logements.**

**La vie de nos enfants vaut bien la peine de prendre 1 minute de plus pour se garer correctement !!!**

Je vous souhaite une bonne rentrée scolaire 2012/2013.

Saint-Benoît-de-Carmaux, le 4 septembre 2012.

Le Maire,

Thierry SAN ANDRES